



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

DECISION N° 894 /25/DG/CNPS DU 06 OCT 2025

Portant attribution du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°11/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/25 du 11 juillet 2025 pour l'installation et la mise en service de neuf (09) ascenseurs de nouvelle génération à l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Bonanjo et aux immeubles Zénith 1 et 2 à Douala.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU la Résolution n° 37/2022/PCA du 05 août 2022 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS) ;
- VU l'Appel d'Offres National Ouvert n°11/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/25 du 11 juillet 2025 ;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Bâtiments et Equipements Collectif (CIPM-BEC) en sa session du 18 août 2025 ;
- VU le Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres administratives, techniques et financières du mois d'août 2025.
- VU l'accord de Monsieur le Directeur Général par courrier électronique du 22 août 2025.

DECIDE :

Article 1^{er}. – Le soumissionnaire **ATEF INDUSTRIEL SARL** est déclaré adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°11/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/25 du 11 juillet 2025 pour l'installation et la mise en service de neuf (09) ascenseurs de nouvelle génération à l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Bonanjo et aux immeubles Zénith 1 et 2 à Douala, pour un montant de **FCFA HTT 437 051 482 (quatre cent trente-sept millions cinquante un mille quatre cent quatre-vingt-deux)** et un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CIPM/BEC
- DFC
- DAG/SM
- DECT
- Archives



Yaoundé, le 06 OCT 2025

Noël Alain Olivier Mekutu
Mervende Akame



COMMUNIQUE N° 42 /25/DG/CNPS DU 06 OCT 2025

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 11/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/25 DU 11 JUILLET 2025**

pour l'installation et la mise en service de neuf (09) ascenseurs de nouvelle génération à l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Bonanjo et aux immeubles Zénith 1 et 2 à Douala

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 11/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/25 du 11 juillet 2025, pour l'installation et la mise en service de neuf (09) ascenseurs de nouvelle génération à l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Bonanjo et aux immeubles Zénith 1 et 2 à Douala se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	ATEF INDUSTRIEL SARL	437 051 482	12 mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification d'attribution du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus. /-

Yaoundé le 06 OCT 2025

Ampliations

- PCA
- DECT
- DAG/SM
- CIPM/BEC
- Affichage
- Archives/Chrono



Noël Alain Olivier Mekulu
Mvondo Akame